

République Française  
Département Sarthe (72)  
**Commune de Marçon**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 21/03/2025

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	11	13

Vote
<b>A l'unanimité</b>
Pour : 13
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2025, le 21 Mars à 20:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marçon, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, en séance publique et en session ordinaire, sous la présidence de Madame TROTIN Monique, Maire. Les convocations individuelles comportant l'ordre du jour ont été transmises par écrit aux Conseillers Municipaux le 15/03/2025. La convocation comportant l'ordre du jour a été affichée le 15/03/2025.

**Présents** : Mme TROTIN Monique, M. RICHARD Jean-Yves, Mme SINNAEVE Emilie, M. GODREAU Bruno, Mme MOREAU Evelyne, M. GENDRON Bernard, Mme TROTIN NÉE MARIAUD Patricia, M. DE MALHERBE Raymond, M. CHARDRON Yann, Mme GAGNARD Sylvie, M. DAUDIN Francis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme BINARD Lydie à M. GODREAU Bruno, Mme GOURIOU Véronique à M. RICHARD Jean-Yves

Excusé(s) : Mme HERMENAULT Aurélie, Mme BLOYET Isabelle

**A été nommé(e) secrétaire** : M. GENDRON Bernard

**2025/014 – Don**

Mme le Maire donne lecture d'une lettre reçue en date du 7 décembre 2024 concernant un don de 800 € à la Commune pour les oeuvres sociales de la Mairie à savoir :

- En priorité, pour assurer des repas à la cantine scolaire aux enfants qui en auraient besoin,
- Ensuite, à toute personne de la commune qui en aurait besoin.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- d'accepter le don d'un montant de 800 € qui sera affecté intégralement au budget du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) pour des oeuvres à caractère social.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 24/03/2025

Le Maire

Monique TROTIN



Secrétaire de séance  
M. GENDRON Bernard